

Bonjour à tous

Je pense que vous vous posez tous la question sur la reprise ou non de l'escrime à La Riposte suite aux différentes communications.

Effectivement, la FFE indique que la pratique de l'escrime est autorisée.

Lien 1 : [La FFE répond à vos questions](#)

Lien 2 : <https://www.escrime-ffe.fr/fr/ffe/protocoles-escrime-covid-19/conditions-sanitaires-de-pratique.html>

Cependant, il faut impérativement respecter un protocole strict qui impose de nombreuses contraintes sur le matériel, les vestiaires, la salle (que nous ne maîtrisons pas) et leur désinfection.

Cf le Lien : [Recommandations Sanitaires Escrime](#)

Dans ce contexte, le comité directeur s'est réuni avec la Maître d'armes et nous avons décidé qu'il était plus sage au vu des contraintes de ne pas reprendre en cette fin de saison.

C'est avec regret que nous annonçons que la saison 2019-2020 est officiellement close.

L'ouverture de la prochaine saison a été fixée au mardi 9 septembre 2020. Tout sera prêt pour vous recevoir dans des conditions optimales et dans le respect du protocole sanitaire.

Et nous espérons vous revoir nombreux.

C'est une situation inédite et totalement indépendante de notre volonté qui touche le monde entier.

Concernant vos éventuelles questions sur un remboursement et indépendamment du fait que cela mettrait le club en difficulté, nous souhaitons rappeler que l'adhésion à un club qui inclut le paiement de la licence fédérale est un acte volontaire qui ne peut être assimilé à l'achat d'une prestation commerciale. La cotisation permet simplement de contribuer au bon fonctionnement du club. C'est le principe même de la vie associative ; Les membres d'un club sont les parties prenantes d'un projet collectif et non pas des consommateurs d'activités dispensées à la séance. Je me permets de vous rappeler que 66% du montant de la cotisation donne droit à un crédit d'impôt (lié à notre activité handisport). C'est important dans cette période de déclaration.

Soucieux néanmoins de faire un geste pour nos adhérents, nous vous proposons pour l'année prochaine **de pouvoir bénéficier gratuitement du deuxième cours par semaine.**

Par ailleurs si vous vous réinscrivez avant fin juillet, les frais de dossiers sont également offerts.

A noter que vous recevrez courant juin une communication concernant les inscriptions. Pour ce qui concerne, l'AG celle-ci est reportée à Septembre 2020.

Le comité directeur, la Maître d'armes et moi-même nous souhaitons tous un excellent été.

Le président - Guillaume GILLET.

La Riposte - Tassin la Demi-Lune.